



République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

**Ministère des Infrastructures, des Transports
Terrestres et du Désenclavement (MITTD)**



**Banque Africaine
de Développement**



Les routes du développement
(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)

AVIS RECTIFICATIF

Avis à manifestation d'intérêt pour la sélection d'un bureau pour l'identification, la définition, l'élaboration d'un dossier d'appel d'offres (DAO) et le contrôle et la surveillance des travaux des aménagements connexes du programme de désenclavement des zones agricoles et minières (PDZAM)

La modification suivante a été apportée à l'avis à manifestation d'intérêt publié dans le quotidien l'AS du 22 avril 2022.

Au Point 7 : LIRE

Les expressions d'intérêt doivent être déposées soit par voie électronique aux adresses emails ci-dessus soit sous pli fermé au Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés (CPM) de l'AGEROUTE SENEGAL, sis à l'adresse ci-dessus au plus tard le **10 mai 2022 à 10 heures 30 minutes** précises (GMT) et porter expressément la mention « **avis à manifestation d'intérêt pour la sélection d'un Bureau pour identification, définition, élaboration DAO et contrôle des travaux des aménagements connexes du programme de désenclavement des zones agricoles et minières (PDZAM)** ».

Secrétariat Cellule Passation Marchés
BP 25242 Dakar-Fann-Sénégal,
Rue David Diop x Rue F, Fann-Résidence Dakar
Tel. +(221) 33869 07 51
Email : ageroute@ageroute.sn, rndour@ageroute.sn, mlaye@ageroute.sn
Site web : www.ageroute.sn

Aucune autre modification n'étant apportée, les autres points de l'Avis à manifestation d'intérêt restent inchangés.

**Le Directeur Général de l'AGEROUTE
Ibrahima NDIAYE**